



Développement territorial, patrimoine et identité : Quels défis pour le paysage d'Ain El Hammam ?

Territorial development, heritage and identity: What challenges for the landscape of Ain El Hammam?

Zoulikha AIT-LHADJ¹ et M^{ed} Brahim SALHI²

1. Maître Assistante, Département d'Architecture, UMMTO. zoulikha.pg2009@yahoo.fr
2. Professeur, Faculté des Sciences Sociales, UMMTO. brahimsalhi@yahoo.fr

Date de réception : 02/02/2021 Date d'acceptation: 01/03/2021
Date de publication : 05/03/2021

Résumé

A chaque fois que l'on évoque le paysage, ses potentialités et les caractéristiques qui traduisent son identité et sa singularité, c'est son évolution que l'on invoque. La problématique principale de cet article porte sur la zone de montagne face aux effets du développement. Le devenir des paysages, auquel n'échappe pas celui d'Ain El Hammam, soulève des préoccupations et des interrogations d'ordre multiple, à la fois esthétiques, identitaires et en quête de cohérence territoriale face à la standardisation et à l'uniformisation des espaces.

Mots-clés : territoire, paysage, développement, zone de montagne, identité, Ain El Hammam



Abstract

Whenever we talk about the landscape, its potential and characteristics that reflect its identity and its uniqueness is its evolution is invoked. The main issue of this article is about the mountain area to the effects of development. The fate of the landscape, which does not escape the Ain El Hammam, raises concerns and multiple-order questions, both aesthetic, identity and seeking territorial coherence facing the standardization and uniformity of spaces.

Keywords: territory, landscape, development, mountain areas, identity, Ain El Hammam

1.Introduction

Chaque territoire est considéré comme étant un système complexe témoignant des relations qui se sont nouées, au fil du temps, entre les humains et les lieux. Il est le résultat d'une structure naturelle et de la traduction matérielle d'une identité culturelle. La problématique liée à l'identité et l'identification des territoires nous pousse à avancer que leur distinction ne peut plus être seulement matérielle et fonctionnelle, mais doit être centrée sur le patrimoine - ce qui nous entraîne à engager une réflexion de fond sur le paysage.

Cette réflexion s'appuiera sur le propos de [Guy Di Méo, 2007] qui indique que « *les spatialités de l'identité contribuent à la renforcer en lui conférant une assise qui associe assiette matérielle et construction idéelle. L'individu en s'identifiant s'inscrit obligatoirement dans une cohérence de sa territorialité qui conforte incontestablement sa propre identité* ».



Quelle est la spécificité du paysage de ce territoire de montagne et quelles sont les mutations qui s’y opèrent? Comment et peut-on faire du patrimoine un référent permettant la différenciation spatiale afin de construire des paysages culturels pour nos différents territoires? Le patrimoine sera-t-il la panacée capable de relancer la vie socio-économique de la ‘zone de montagne’ et le produit moteur de la sauvegarde et de l’identification territoriale ?

Avant de s’attacher aux mutations du paysage qui sont le fait et le produit de l’urbanisation, planifiée ou à caractère informel soit-elle, une idée clé apparaît et permet de cadrer la réflexion. Elle cible la qualité de l’aménagement de l’espace qui réduit le territoire à un support amorphe où se déploient des stratégies d’aménagement éloignées et inappropriées aux réalités et aux identités locales. Elle nous incite à soulever la réelle problématique de l’aménagement de l’espace qui vise à retrouver la continuité des lieux dans une approche globale du paysage. Cela se ressent au niveau de l’agglomération chef-lieu, dotée d’instruments de gestion et de contrôle, où l’espace normalisé et soumis aux seules exigences techniques et réglementaires ne cesse de bouleverser les particularismes morphologiques et culturels.

L’approche en termes de diagnostic semble une piste pertinente pour appréhender les liens qui existent entre la dynamique territoriale et les recompositions du paysage d’Ain El Hammam. Les 4 dimensions de l’AFOM constitueront des



pistes de réflexion pour la définition d'une stratégie de programmation. C'est dans cet esprit que certains éléments d'opportunité figureront des actions potentielles à engager. Pour commencer, un rapprochement des concepts de territoire, de paysage et de patrimonialisation s'impose et semble incontournable.

2. Parenté dialectique entre patrimoine et territoire

D'après [Guy Di Méo, [S.D]], le patrimoine paraît endosser la perspective d'une transmission future, en vue d'un avenir stratégique où se déploient des enjeux de type social, culturel, économique, symbolique et, bien sûr, territorial. Territoire et patrimoine n'existent pas a priori, tous deux sont objet de jeux de constructions, dont l'effort de la patrimonialisation débordante renforce la proximité des concepts de patrimonialisation de l'espace et de spatialisation du patrimoine. Soulignant cette effervescente extension des valeurs patrimoniales, intégrant des espaces de plus en plus vastes, [Guy Di Méo] se demande s'il s'agit, réellement, de territorialisation du patrimoine ou bien, inversement, d'une patrimonialisation des territoires. Le territoire, comme le patrimoine, confère aux réalités sociales une consistance matérielle, à travers les signes et les symboles investis dans des objets, des lieux et des paysages. [Guy Di Méo] confirme, aussi, que les paysages figurent parmi les symboles les plus tenaces de l'identité territoriale, inscrivant les groupes sociaux dans une continuité historique, séquencée et découpée, qui contribue à les singulariser.



3. Pour un concept de paysage identitaire

[Charles Avocat, 1983] souligne le fait que le mot appartient au langage courant contribue à nourrir les difficultés de traiter du paysage qui semble, ainsi, être une source intarissable de débats rendant confuse la définition même du concept du paysage. Très répandue et familière à différentes disciplines ayant trait à la nature, à la peinture, à l'architecture, à la géographie, à la philosophie, à la sociologie et à la photographie, cette notion a subi depuis sa formulation originaire dans les textes fondateurs qui ont alimenté la réflexion sur le paysage en France entre 1974 et 1994 à nos jours, une notable évolution en passant d'une vision essentiellement contemplative à une vision dynamique, à la fois complexe en étroite relation avec l'évolution du territoire. Le paysage « invention du regard », est devenu, de plus en plus, révélateur de crises et de tensions entre une société et son territoire [Philippe Poullaouec-Gonidec, 2001]. Dans ce sens, sa structure change, en rapport étroit avec les conditions de ses différents milieux physique et social. L'ensemble de ces modifications et de ces altérations représentent, en fait, la dynamique des paysages affectant leur structure.

Enfin de nos jours, outre d'afficher les formes et images du territoire, le paysage occupe une place importante dans le processus de construction et de reconstruction territoriale, en devenant ce compromis socio-spatial capable de favoriser la production de représentations identitaires. Par son caractère mouvant, il est aussi devenu partie prenante des dynamiques territoriales et un instrument particulièrement, pertinent pour



l'analyse de ces dynamiques. Et il ne peut être appréhendé que dans sa dynamique. Pour évaluer la portée du changement, il importe d'en déterminer les facteurs.

4. Les particularismes montagnards : structure, contraintes et enjeux

Depuis longtemps, la montagne suscite de l'intérêt des chercheurs les plus divers, expliqué par l'analyse des sommets qui a sensiblement varié dans le temps en fonction des auteurs [C. Bras, M. Le Berre, A. Sgard, 1984 ; A. Berque, 1985 ; J. Morizot, 2001 ; A. Mahé, 2006]. L'importance des montagnes est de plus en plus reconnue et l'introduction d'un chapitre spécifique dans le programme 'Action 21' ainsi que la proclamation de l'année 2002 en tant qu'année internationale de la montagne le prouvent.

Dotées de particularités naturelles et de patrimoine culturel qui en font des endroits touristiques indéniables, les montagnes sont à la fois des lieux de diversité biologique et culturelle. C'est cette spécificité qui a pu renforcer leur position « entre paysage naturel et paysage culturel »¹. L'occupation progressive de ces territoires de montagne a été souvent décrite comme le résultat de logiques de repli identitaire, la montagne faisant office de bastion naturel et d'abri face à des intrusions

¹ « Entre nature et culture » : à notre sens recouvre l'identité même assignée aux territoires de montagne, en général, où les notions de paysages naturel et culturel cohabitent, de par leurs reliefs particuliers et leurs structurations socio-spatiales appropriées à la culture et à l'identité du sujet.



externes menaçantes. Aujourd'hui, c'est en effet l'urbanisation des montagnes née sur un terreau de fortes densités rurales [Alain Mahé, 2006], qui consolide la place des montagnes comme pôles démographiques. Les montagnes regroupent environ 10% de la population mondiale [Isabelle Sacareau, 2003].

En Algérie, la montagne concentre 20% de la population algérienne [Abdelkader Khelil, 2000] rivalisant parfois avec la ville et en Kabylie, la commune de Larbaa Nath Irathen a enregistré la densité de 749 habitants/km² [DPAT de T-O², au 31/12/2009]. La tendance générale à l'urbanisation progressive des montagnes, accentuée par l'intensité de la mobilité quotidienne des montagnards, tracte la consommation des territoires et altère les paysages en dépend du poids exercé par la pression foncière. Certes, cette évolution se fait avec retard par rapport aux composantes supérieures du système urbain mais elle atteste que ces entités urbaines intègrent à leur tour un profil qui apparaît de plus en plus gagné par la prépondérance économique des fonctions tertiaires de services.

5. D'un cadre naturel contraignant à un paysage urbain en pleine mutation

5.1. L'inertie de la structure physique d'Ain El Hammam (A.E.H)

² DPAT de T-O : Direction de Planification et d'Aménagement du Territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou

Il s'agit de la zone correspondant à la commune d'A.E.H se trouvant à 50 km du chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou, représentant la couronne centrale du massif du Djurdjura. A.E.H. est fortement peuplée avec une densité³ de 530 hab/km². Sa superficie est de 38,55 Km² soit 26% de la surface globale de la daïra⁴ qui est de 144,88 km² et dont la densité est de 356 hab/km².

Carte 1: Situation de la commune d'Ain El Hammam dans la wilaya de Tizi-Ouzou



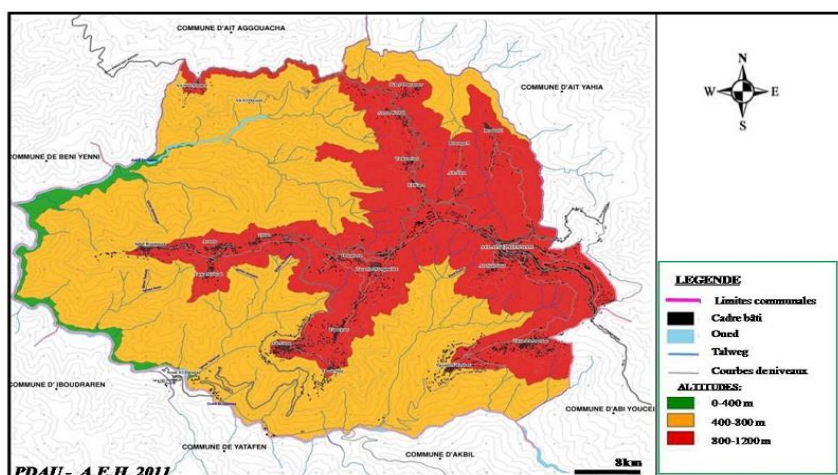
Source : PDAU Ain El Hemmam 2011

³ DPAT de T-O, données estimées au 31/12/2009

⁴ Niveau intermédiaire entre la Commune et la Wilaya, la Daïra est constituée de plusieurs communes mais elle n'est dotée d'aucun pouvoir décisionnel à même de statut juridique, si ce n'est un simple médiateur entre les communes et la wilaya.

Le territoire de la commune d'A.E.H est situé sur le versant Nord du Djurdjura et porté par la crête de Larbaa de moyenne montagne entre 400 et 1200 mètres comprise dans l'«étage inférieur» dont les pentes supérieures sont à 25%.

Carte 2: Carte des altitudes



Source : PDAU Ain El Hemmam 2011

L'analyse du relief laisse à penser que le site est peu favorable à un processus d'urbanisation et de développement, de par toutes les contraintes qu'il présente qui empêchent l'étalement urbain dans certaines directions, ce qui explique le caractère hypertrophié de l'agglomération chef-lieu. Ain El Hammam est le centre et le point névralgique de toute la commune sans pour autant être le centre géométrique de celle-ci. Lieu le plus attractif de la commune et de la daïra, l'agglomération chef-lieu d'Ain El Hammam abrite la majorité



des activités et des équipements de la commune et cherche à émerger et à s'insérer dans le système urbain régional. Cette volonté de rayonnement se voit paralysée par la contrainte naturelle.

Cette région relativement pauvre en ressources naturelles est loin d'être un terreau exploitable pour l'agriculture. Le commerce, l'émigration moderne et les efforts de modernisation des années 70 ont affecté l'image et les horizons de cette région [M^{ed} Brahim Salhi]. Après l'indépendance, grâce aux rentes pétrolières, le programme d'industrialisation décidé en 1976 destiné à la wilaya de Tizi-Ouzou représentait 10% du nombre qui devait être créé pour l'ensemble du pays. Le couloir industriel venant d'Alger (capitale) jusqu'à Bejaïa en passant par Tizi-Ouzou a contribué au maintien des populations sur ces hauteurs. Ces unités industrielles installées dans les vallées, constituent le bassin de vie pour les populations de ce massif et dont la mobilité stimule la dynamique de ses territoires. Quelque puisse être le résultat durable de tous ces facteurs sur le développement de la montagne kabyle, il n'est pas contestable qu'ils ont contribué à une aisance dont on voit partout les signes lorsqu'on traverse la montagne.

5.2. Dynamique démographique

La commune enregistre une dynamique démographique caractérisée par la jeunesse de la population constituant ainsi d'importantes potentialités humaines et, de ce fait, une force de travail qu'il va falloir prendre en charge pour la maintenir sur les lieux.



Tableau 1: Répartition de la population par principales tranches d'âge

<i>Les tranches d'âge</i>	<i>S/Masculin</i>	<i>%</i>	<i>S/Féminin</i>	<i>%</i>	<i>Population totale</i>	<i>%</i>
0 - 5	676	06,69	749	07,26	1 425	06,98
6-19	2 327	23,05	2 270	22,02	4 597	22,53
20-34	3 201	31,71	3 033	29,42	6 234	30,55
35-49	2 082	20,63	1 944	18,85	4 026	19,73
50-60	807	07,99	850	08,24	1 657	08,12
> 60	999	09,89	1 462	14,18	2 461	12,06
Totaux	10 092	100	10 308	100	20 400	100

5.2.1. Atouts

- Population en croissance
- Jeunesse de la population qui constitue une source d'énergie et de travail

5.2.2. Faiblesses

- Baisse de natalité
- Mouvements des populations quittant leurs villages pour s'installer aux A.C.L
- Forte densité entraînant des tensions environnementales et socio-économiques dans l'utilisation des sols (sols disponibles en raréfaction)
- Attractivité encore insuffisante de l'espace pour dynamiser réellement les flux de population
- Population mal répartie sur l'espace communal où 37% dans le chef-lieu d'A.E.H et 63% pour le restant de l'espace communal



5.2.3. Opportunités

- Nouveaux services en faveur des jeunes donc nombreux gisements d'emplois
- Renforcer l'attractivité du territoire pour maintenir et attirer d'autres flux de population

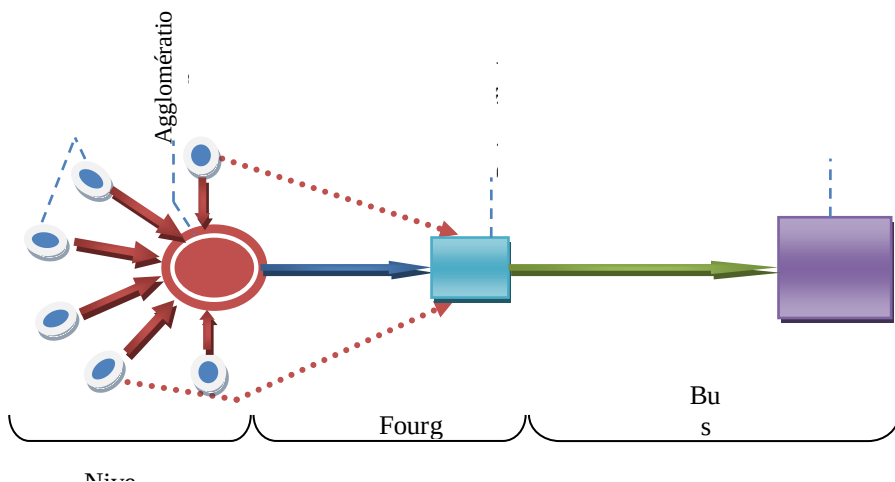
5.2.4. Menaces

- Prise en charge de la population jeune avec de forts enjeux de politique éducative et offre d'emplois
-

5.3. Paysage et mobilité : tendances d'évolution

Dans ce territoire, le paysage se pratique au quotidien étant donné l'importance de la mobilité qui rapproche l'espace vécu des centres d'activités tenant ainsi en équilibre cette organisation fragmentée. Tous les villages de la commune d'A.E.H sont désenclavés, accessibles par voiture et surtout connectés au chef-lieu ce qui assure le bon fonctionnement de ce système spatial fragmenté. L'état, la forme, la diversification et la longueur du réseau en perpétuelle évolution témoignent de l'étalement et de l'éclatement tentaculaire et diffus du tissu urbain ainsi que de l'acuité de la mobilité en ces lieux. Ce qui est représenté sous forme de *figure 1*.

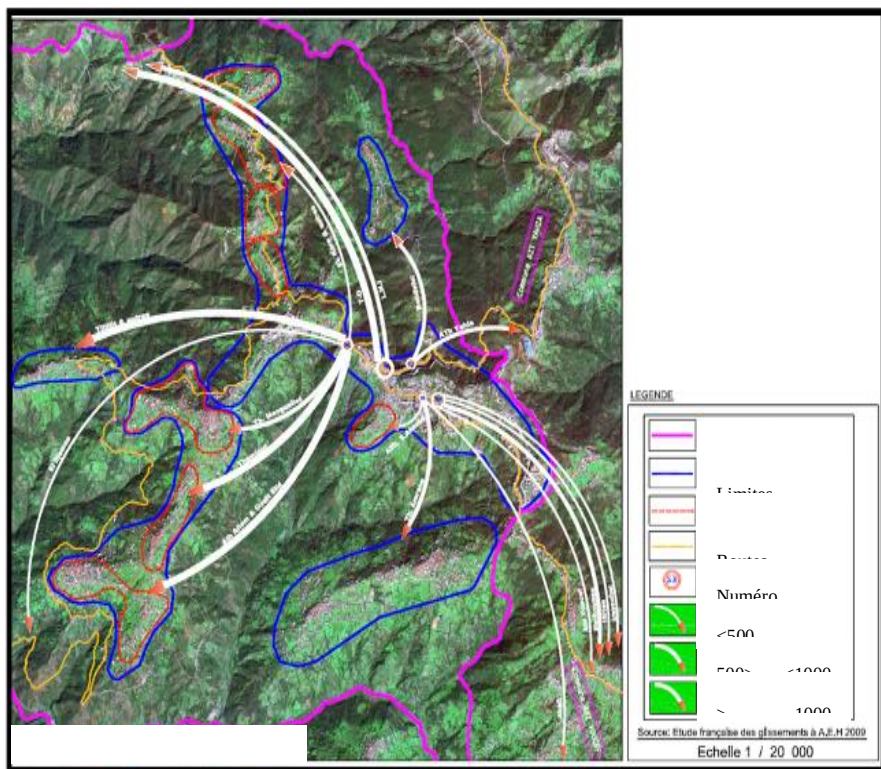
Figure 1: Agglomération chef-lieu d'A.E.H espace polarisant



En ce qui concerne la circulation des personnes, nous avons dénombré 12172 personnes/jour pour les transports en commun uniquement, puisque les données relatives à la part d'utilisation des véhicules particuliers dans le trafic de personnes ne sont pas disponibles mais nous a semblé particulièrement élevée.

La part du trafic de personnes à l'intérieur de la commune d'A.E.H est très importante, de l'ordre de 70 % qui s'accroissent et, en certaines périodes tels les jours de marché, heures de pointe et période estivale, posent des problèmes de capacité du réseau de voirie. D'un point de vue fonctionnel, 60% des déplacements journaliers concernent les actifs et les scolaires. Nous retrouvons au sein du chef-lieu d'A.E.H cinq stations de transport qui assurent les connexions entre les différents villages et leur chef-lieu et entre ce dernier et les niveaux supérieurs, tel que c'est illustré dans la *carte 3*.

Carte 3: Mobilité des personnes via le transport en commun à A.E.H



Dans le domaine du transport de marchandises, A.E.H ne constitue pas un point de passage important dans la wilaya de Tizi-Ouzou. D'après les informations des services des impôts et des transports, il concerne essentiellement celui des matériaux en relation à la dynamique du BTP (bâtiment et travaux publics), des hydrocarbures pour les stations de service et les commerces. En tonnes de marchandises transportées par habitant, nous



atteignons un chiffre de près de 3 tonnes par an et par habitant. Contrairement au trafic de personnes, c'est le trafic externe qui domine dans le domaine du transport de marchandises (70 % contre 30 % pour le trafic interne à l'espace).

Nous soulignons que malgré l'éloignement de l'agglomération d'A.E.H de la ville de Tizi-Ouzou, cela n'a pas empêché l'évolution et la croissance de la mobilité. Par l'amélioration continue des moyens de transport qui contribuent à la « contraction de l'espace-temps » et facilitent l'afflux des populations. De ce fait, le mouvement est prégnant et caractéristique de la vie urbaine. Néanmoins, le réseau de transport doit être réorganisé et intégré dans le processus d'urbanisation d'A.E.H avec la restructuration de la voirie et des zones de stationnement.

5.3.1. Atouts

- La position centrale du chef-lieu d'A.E.H qui se situe au carrefour de deux routes nationales, assure à l'espace un niveau d'accessibilité ainsi qu'une capacité de croissance durable
- Un réseau routier acceptable qui rend possible une forte mobilité intra-communale, en particulier

5.3.2. Faiblesses

- Allongement des distances
- Embouteillages, pollution atmosphérique, accidents, bruits et vibrations
- Saturation du réseau



5.3.3. Opportunités

- Valorisation foncière des espaces accessibles
- La qualité des réseaux de transport et de l'accessibilité de l'espace est un atout considérable dans la promotion de la commune
- La bonne mise en réseau du territoire d'A.E.H favorise et soutient son positionnement en tant que place centrale

5.3.4. Menaces

- L'étalement et consommation du territoire au détriment des espaces ouverts et forestiers
- Valeurs foncières qui montent en flèche en favorisant le déclenchement de la
- spéculation foncière et immobilière
- Evolution renforcée de la mobilité motorisée
- Diminution de la vitesse urbaine

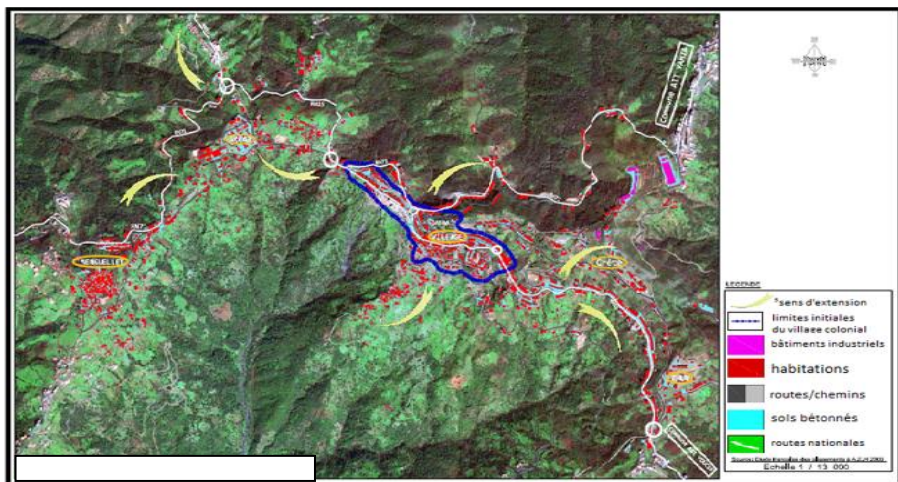
4.4. Interactions entre développement territorial et mutation du paysage

Le territoire d'A.E.H se présente sous forme de paysage très polarisé par la contrainte du relief qui a eu un impact sur les infrastructures de déplacement. En outre, la production du bâti, peu encadrée et sans autorisation, a induit, en corollaire, une urbanisation assez diffuse (étalement urbain) et éclectique (en matière de production architecturale). Le processus d'urbanisation, par l'ampleur et la vitesse avec lesquelles il se développe, a engendré une consommation extensive de l'espace se lisant à travers la croissance de la superficie du sol affectée à

l'urbanisation et dans l'absence totale de prise en compte du site et de son relief assez particulier. Parfois, ce relief fait l'objet de terrassements démesurés et d'actions d'aplanissement portant atteinte à la topographie. A cela s'ajoute les diverses formes et hauteurs qui parsèment le paysage, générées par le seul souci de rentabilisation d'un foncier rarissime et de son implantation aux abords des voies de circulation.

Cette désaffection du paysage est en fait accentuée et accélérée par la faiblesse de la maîtrise foncière publique, la prééminence du foncier privatif très morcelé à caractère indivis. En plus de l'uniformisation par l'urbanisation, la standardisation par la mobilité des gens et la similitude des modes de vie qui tendent à effacer les identités locales et empêchent l'émergence d'un espace urbain valorisant le paysage.

Carte 4: *Etalement urbain de l'agglomération d'A.E.H*





La lecture de la croissance de l'agglomération d'A.E.H, depuis sa formation à nos jours, nous a permis de distinguer deux types de structures. L'une constituée du noyau historique régie par un ordre géométrique, une hiérarchie et un rapport d'interdépendance des éléments urbains entre eux et surtout par la définition des espaces public et privé : place, rue et édifice où

*

chaque élément fut doté d'une position et d'un statut permettant d'asseoir une unité urbaine. L'autre constituée de l'ensemble des zones fonctionnelles issues de différents programmes de planification urbaine post-indépendance est régie par un ordre arithmétique, avec juxtaposition additionnelle d'éléments urbains sans structure spatiale préétablie. L'extension est allée de paire avec la consommation excessive et irrationnelle du patrimoine foncier d'A.E.H, et les espaces de communication sont devenus de simples voies de circulation avec de simples intersections.

5.4.1. Atouts

6. A.E.H commence à se positionner d'un point de vue stratégique, grâce au projet de métropole régionale de la ville de Tizi-Ouzou
7. De nombreux projets concrets mis en œuvre ont posé les bases indispensables pour la promotion administrative de la commune



5.4.2. Faiblesses

8. La difficulté à maîtriser l'étalement urbain et le risque de fractures n'ont pour l'instant pas véritablement pu être évités par la politique d'aménagement du territoire
9. Les politiques sectorielles en matière d'aménagement du territoire dans son ensemble
10. Le statut juridique du foncier très morcelé et indivis gênant la mise en œuvre d'actions dans le domaine de l'aménagement du territoire
11. Inexistence d'instruments et de structures effectifs pour le développement d'une politique intégrée d'aménagement du territoire dans une approche globale de paysage.

5.4.3. Opportunités

- Le projet de métropole régionale de la ville de Tizi-Ouzou permet de renforcer l'identité régionale et également les potentiels de développement décentralisé
- Les thèmes relatifs à l'aménagement du territoire sont de plus en plus exploités, non plus seulement par les acteurs publics, mais également par les acteurs de la société civile où l'aménagement du territoire transversal peut ainsi se développer sur une base élargie.

5.4.4. Menaces

- Les conflits d'objectifs portant sur l'utilisation de l'espace pour diverses fonctions (économie, environnement, travail, habitat, loisir) menacent de se



renforcer avec l'actuelle politique d'aménagement du territoire

- Un développement non concerté et insuffisamment piloté menace d'accentuer les disparités entre le centre urbain et les villages, qui risqueraient de se vider et dépérir de plus en plus
- Le paysage se dégrade davantage et porte atteinte à l'identité de la montagne
- Extension anarchique à même sur des terrains à risque de glissement, ce qui compromet le devenir socio-économique d'A.E.H.

6. La culture et le tourisme à A.E.H

La culture et le tourisme sont deux richesses essentielles pour A.E.H qui dispose d'un patrimoine historique et naturel très important. Le tourisme et la culture jouent un rôle dans le rapprochement entre les populations et les espaces en plus des retombées économiques qu'ils engendrent. Les dépenses des visiteurs ont des impacts directs et indirects sur les économies locales en termes de revenus, de recettes en devises, d'emploi, de valeur ajoutée, d'investissement, de production et de perspectives commerciales. Le tourisme et la culture contribuent tout autant à la diversification des activités économiques qu'au développement social, culturel et à l'attractivité de cet espace, ils sont de ce fait des moteurs essentiels du développement.

A Ain El Hammam, le patrimoine culturel et touristique est riche et diversifié, spatialement bien réparti, et constitue un atout certain: des sites culturels attractifs, la beauté des paysages, le



caractère relativement intact de la nature, la forêt, les villages traditionnels de Menguellet et Thaourirh Amrane, le centre historique, la Grotte de Macchabée et le Pic d’Azrou N’Thor, le Col Tirourda, et d’un patrimoine fort intéressant attirant un semblant de pèlerins fidèles, du type « Askif n’tmana, Djeddi Menguelleth, Cheikh Mohand ou L’houcine », en plus des fêtes traditionnelles du tapis « d’Ath Hichem » et de la cerise de « Summar ».

Leur diversité renforce et rend cet espace très attractif pour les visiteurs mais dont les conditions nécessaires pour le développement et la promotion des offres culturelles et touristiques ne sont pas réunies. En matière d’infrastructures culturelles, la commune d’A.E.H dispose d’un centre culturel, d’une salle de cinéma et de 36 librairies, où se pratiquent certaines activités événementielles. Pour ce qui concerne les équipements liés au tourisme, nous y trouvons un seul hôtel de trois étoiles « Le Djurdjura » d’une capacité d’accueil de 61 lits, suffisant pour l’état actuel où se trouve l’activité touristique, quasiment absente en ces lieux, et insuffisant pour une région aussi attractive.

Les chiffres en rapport aux séjours et aux nuitées sont indisponibles pour pouvoir témoigner de l’état morose dans lequel se trouve le tourisme, pas seulement à A.E.H mais dans toute la région.

Il semble intéressant de s’inspirer des principes et approches du tourisme durable qui se fonde sur la promotion d’activités économiques viables qui respectent l’environnement et qui permettent l’intégration sociale des populations locales.



La dimension économique est essentielle à A.E.H qui doit impérativement valoriser ses propres ressources et trouver des revenus complémentaires. Au-delà des activités artisanales, c'est bien le tourisme qui aujourd'hui apparaît comme une nouvelle source de revenus potentielle pour les habitants. La nécessité de forger une identité et une image communes à travers des actions de vulgarisation et de diffusion pour toute la zone de montagne Kabyle est plus qu'indispensable

6.1. Le patrimoine paysager potentiel du territoire d'A.E.H

La lecture du paysage d'A.E.H révèle des formes d'humanisation et d'anthropisation du territoire caractérisées par des types d'organisation des activités humaines et du couvert végétal assez spécifiques. Ces formes permettent de distinguer plusieurs sous-unités, constituées par le centre-ville, les périphéries dont ZHUN⁵, les villages aux différentes structures (radioconcentrique, linéaire et de hameau), les vallées (cours d'eau) et la forêt. Ce paysage s'avère substantiellement structuré par un relief, élément de repère, qui lui octroie de grands panoramas et de nombreux points de vue, confortés par des co-visibilités de village à village. Tout est de plus en plus visible de loin depuis les routes ou depuis les lignes de crête, rendant ce territoire sensible visuellement, mettant en regard, dévoilant et déballant toutes les évolutions urbaines qui s'y opèrent.

⁵ ZHUN : *Zone d'Habitat Urbaine Nouvelle*, on en trouve deux à A.E.H qui sont Sid Ali Yahia et la cité Akkar

Photo 1: *Grand panorama ouvert sur le massif du Djurdjura*

En parcourant le territoire de la commune d'A.E.H, s'offre à nous, clairement, une structure paysagère longitudinale épousant parfaitement les mouvements plissés du relief. De cette structure ressortent et se distinguent deux grandes entités paysagères – les montagnes et les vallées - sous forme de lignes de crêtes ramifiées séparées par d'étroites vallées profondes.

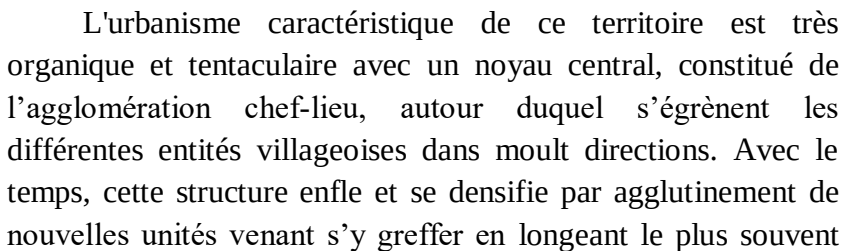


Figure 2: *Croquis d'une montagne plissée*

La géomorphologie de ce territoire paraît relativement douce rythmée par une succession d'amples versants dénudés d'arrêtes tranchées et ne présentant que très peu de sommets marquants. Ce relief se dresse tel une ondulation rythmée et régulière dans ses hauteurs avec des altitudes qui oscillent entre 400m et 1200m ; il attribue une structure lisible à ce territoire qui lui confère un fort potentiel visuel (belvédères, balcons naturels et urbains...). Il donne lieu à de vastes panoramas qui permettent, ainsi, la découverte de paysages remarquables d'une valeur touristique indéniable



Carte 5: Structure paysagère d'A.E.H





les voies de circulation et en rapprochant davantage les villages du noyau central, dont le résultat est comparable à la forme d'un neurone.

6.2. Quel devenir pour le patrimoine bâti et paysager

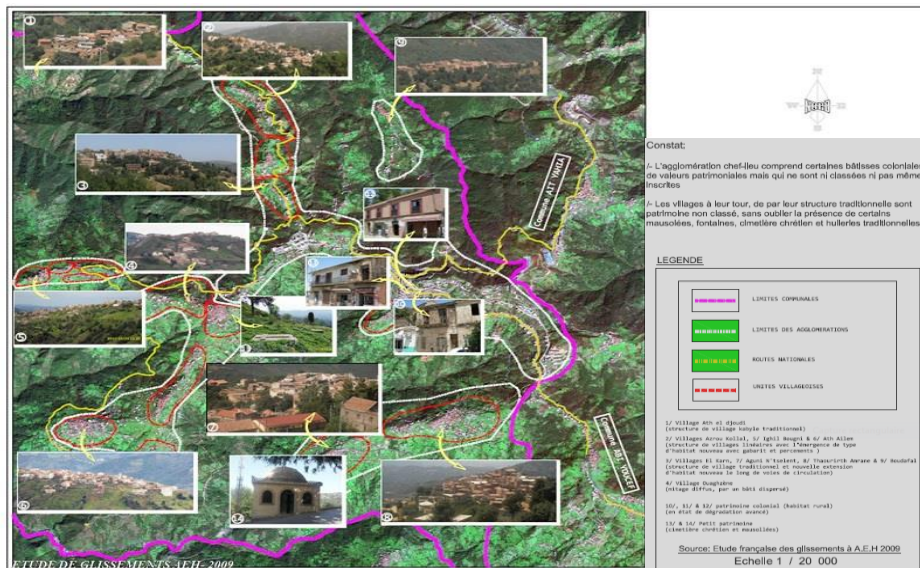
Le territoire d'A.E.H recèle un patrimoine architectural et urbain non identifié et pas reconnu, du fait que le patrimoine bâti ne bénéficie d'aucun statut légal de protection. Malgré qu'il soit diversifié dans sa typologie avec, notamment, une part importante à forte valeur patrimoniale culturelle.

6.2.1. Patrimoine culturel

Le patrimoine culturel d'A.E.H est constitué principalement de structures bâties rurales traditionnelles de type « village kabyle » en bon état ou en état de ruine, et de patrimoine bâti colonial « XIX^{ème} siècle de type rural » pour le chef-lieu ayant subi d'énormes altérations, surtout au niveau de ses façades, par la modification de la taille des ouvertures. Les éléments de petit patrimoine sont eux aussi très nombreux en ces lieux avec vingt-et-un mausolées⁶, fontaines publiques et monuments funéraires.

⁶ Djeddi Menguellet, *Yemma l'Missoura d'Ighil Bougueni, Asqif n'tmana où est enseveli le poète Si Mohand Ou M'Hand*

Carte 6: Patrimoine culturel matériel d'A.E.H



6.2.2. Patrimoine naturel

De par sa situation en zone de montagne, la commune de Ain El Hammam offre des paysages connotés de fortes valeurs naturelles et culturelles et dotés d'un fort potentiel visuel avec de vastes panoramas et des points de vue permettant leur découverte, ce qui lui confère une valeur touristique indéniable.

Malgré cette diversité, A.E.H est loin d'être une destination privilégiée de visiteurs en quête de paysages et de patrimoine. Il faut compter avec la désaffection du paysage lui-même, par les actions d'aménagement de type urbain se faisant dans le centre dont les objectifs visent à revaloriser le centre-ville, améliorer le

cadre de vie et l'image de la ville. Ces opérations ne s'intègrent pas au contexte et ne prennent en considération ni le patrimoine bâti colonial et/ou traditionnel local, ni son potentiel paysager.

En dernier lieu, malgré qu'il présente un patrimoine paysager important, aujourd'hui, ce territoire se trouve fragilisé et menacé par des facteurs de banalisation et par la pression foncière. Sa banalisation est accélérée par le mitage du bâti et par certains éléments de la vie urbaine, tels les lignes de transport d'énergie électrique. Les effets de la pression foncière concernent surtout l'agglomération chef-lieu, et se marque par le gabarit toujours plus haut des extensions. Cet effet de la spéculation foncière et immobilière est dû au caractère juridique privatif et très morcelé des terrains, et à la prolifération des réseaux.

Photo 2: *Mitage du bâti des villages*



Photo3: *Mitage du paysage par les lignes de H.T*

Mis à part certaines structures de villages anciens qui demeurent en bon état de conservation, constituées de simples hameaux pour certains d'entre eux (tel le village d'Ath El Djoudi) et percevables de loin, ce territoire connaît des changements qui banalisent les paysages. Cette banalisation est accentuée par le mitage diffus, ici et là, de quelques constructions explorant de nouvelles formes, qui s'accrochent pas loin des noyaux, sans qu'il y ait réellement continuité et générant ainsi des poches de territoire oscillant entre rural et urbain, où le paysage peu organisé devient, par conséquent, banalisé.

Photos 4, 5 et 6: - de haut en bas - Unités villageoises: Ath Ailem, Aguni N'teslent et Ath El Djoudi
Source : Cliché Auteur





Territoire très sensible visuellement, véritable musée à ciel ouvert exposant d'intéressantes silhouettes bâties. Son relief, assez caractéristique, les rend très visibles de loin, tout en dévoilant les opérations d'extension urbaines qui s'y déroulent.

Par conséquent, ces structures bâties deviennent sensibles à ces extensions, qui se font, le plus souvent, en controverse avec le bâti existant, d'autant plus qu'aucune poche de ce territoire n'est épargné par cette pression urbaine, d'où l'amalgame qui pourrait se faire dans la distinction de leurs limites respectives

Le paysage d'A.E.H a pris un aspect urbain à la fois par son étendue et par la présence d'immeubles hauts où l'ancien a été véritablement englouti et submergé par la croissance de constructions de plus en plus hautes et hétéroclites. Cette croissance a fait émerger un paysage dépourvu de lisibilité et de points de repères alors qu'antérieurement, l'espace était identifiable et identifié par ses limites naturelles et artificielles.

6.2.3. Atouts

12. Attractivité pour les séjours de détente, pour le tourisme de montagne et de bien être
13. Ressources précieuses en espace naturel, richesse et diversité du paysage et de l'architecture
14. Fort potentiel culturel, historique et patrimonial
15. Notoriété importante de l'espace
16. Potentiel de développement du tourisme rural, vert et sport (balade, parapente, alpinisme...)



6.2.4 Faiblesses

17. Omission du patrimoine et du paysage par les documents de planification territoriale
18. Indifférence vis-à-vis du développement du tourisme
19. Déficit en équipements ouverts de sports et de loisirs
20. Manque d'équipements touristiques et d'offre hôtelière de qualité
21. Insuffisante promotion des manifestations culturelles et absence d'associations
22. Insuffisant soutien à la création artistique
23. Animation culturelle plutôt inexistante
24. Déficit en transports publics (station téléphérique par exemple)

6.2.5. Opportunités

- Valorisation de la beauté unique du paysage pour un tourisme doux
- Intégration de l'artisanat et de la gastronomie pour le développement de l'identité culturelle et d'un tourisme proche de la nature (marchés paysans, label pour les produits de l'espace et du terroir tels miels, figes, olives etc...)
- Promotion de l'offre culturelle par des thématiques porteuses et attractives
- Promotion des échanges entre tous les acteurs du tourisme et de la culture
- Création de Parcs naturels et paysagers
- Installation d'entreprises touristiques très compétitives



6.2.6. Menaces

- Banalisation du paysage par le mitage du bâti
- Banalisation du paysage par le mitage des lignes de transport électrique aérien
- Pressions foncières par l'étalement urbain sur les espaces ouverts

7. Conclusion

La valorisation du patrimoine peut être un atout pour le développement des territoires, elle nécessite une appropriation par l'ensemble des acteurs (habitants, élus et collectivités) et tend à construire une image collective par la mise en tourisme des différentes entités naturelles et culturelles. La patrimonialisation doit s'accompagner d'une appropriation du territoire favorisant la création du lien social et d'une identité collective par ses occupants qu'il s'agit d'intégrer dans la gestion de leurs ressources locales et de leur paysage. Confirmé par le propos de [Guy Di Méo, 2007] qui indique que « *l'identité s'exprime par les médiations du social et du spatial que forment les lieux, les territoires, les paysages. Elle met en relief, le rôle prépondérant que jouent les éléments patrimoniaux spatialisés qui constituent les médiateurs symboliques de toute territorialité* ».

Au final, il nous semble alors que le patrimoine naturel et culturel pourrait constituer une base solide pour des actions de développement économique et socioculturel. Le développement devrait être pensé dans un rapport étroit avec la continuité et la permanence de certains caractères identitaires, afin de les



préserver et de concevoir leur évolution dans le cadre de leurs spécificités identitaires, qui pour le cas d'A.E.H ne sont guère valorisées. Ces caractéristiques, qu'elles soient géographiques, culturelles ou historiques doivent être prises en considération et associées à la pratique de l'urbanisme par le biais de stratégies qui intègrent un travail de sensibilisation et d'éducation auprès des habitants et un changement profond dans les documents de planification territoriale et de schémas stratégiques par les pouvoirs publics.

7. Bibliographie

- AVOCAT C. (1983), Actes du Colloque « Lire le paysage, lire les paysages, 24–25 Novembre, Université de Saint-Etienne
- Bart F., MORIN S. & SALOMON J. N. (2001). « Montagnes tropicales : identités, mutations, développement», DYMSET, n° 16, 671 p.
- BERQUE A. (1985). « Milieu, trajet de paysage et déterminisme géographique », L'espace Géographique, n°2, pp 99-104.
- BERQUE A. (2000). «Introduction à l'étude des milieux humains», Ecoumène, Paris Berlin
- BESSE J.M. (2010). «Le paysage, espace sensible, espace public», META: Research In Hermeneutics, Phenomenology And Practical Philosophy, Vol. II, n° 2-2010, p.p.259-286



- BOURDIN A. (1996). «Sur quoi fonder les politiques du patrimoine urbain ; professionnels et citoyens face aux témoins du passé », les annales de la recherche urbaine n°72, p.p.6-7
- BRAS C., LE BERRE M., SGARD A. (1984). La montagne, les géographes et la géographie, RGA, n°2-3.
- CHIVA I. (1994). «Une politique pour le patrimoine culturel rural», Rapport présenté à Mr. Jacques TOUBON, Ministre de la Culture et de la Francophonie
- CÔTE M. (1983). «L'espace algérien: les prémices d'un aménagement», O.P.U
- DAVALLON J. (2006). «Le don du patrimoine, une approche communicationnelle de la patrimonialisation », Hermès-Science- Lavoisier
- DI MEO G. (2007). «Identités et territoires: des rapports accentués en milieu urbain ?, METROPOLES, n°1, p.p.69-94
- DI MEO G. [S.D]. «Processus de patrimonialisation & de construction des territoires». http://www.adcs.cnrs.fr/IMG/pdf/GDM_PP_et_CT_Poitiers.pdf
- DUBOIS C. (2009). «Le paysage, enjeu et instrument de l'aménagement du territoire», BASE, 13 n°2, p.p.309-316
- KHELIL A. (2000). «La société montagnarde en question, ANEP
- LYNCH K.(1976). «L'image de la cité», Bordas, Paris
- LYNCH K. (1982). Voir et planifier : l'aménagement qualitatif de l'espace », Dunod



- MAHE A. (2006). «Histoire de la Grande Kabylie XIX-XX Siècles», Bouchène
- MANOLA T. (2008). «Le sensible chez les habitants, le rôle du paysage», Journées Scientifiques de l'Environnement, Val-de-Marne
- MARCEL O. (2000). «Temps et paysages», Tarabuste, centre d'art et du paysage
- MORIZOT J. (2001). «Les Kabyles : propos d'un témoin», l'Harmattan
- NAIT DJOUDI O.(1994). «Kabylie : un espace agraire en recomposition», CNRS, Université Paul Valéry, Montpellier III
- OLLAGNON H. (1984). «Acteurs et patrimoine dans la gestion de la qualité des milieux naturels», Aménagement et Nature, n°74.
- PRENANT A. (1980). «La mutation en cours des modes de croissance urbaine en Algérie», Hérodote N°17, 1er trimestre.
- POULLAOUEC-GONIDEC P. (2001) «Vivre & habiter le paysage», Actes du Colloque du 7 – 8 Juin , Rabat-Maroc
- SACAREAU I. (2003). «La montagne, objet géographique», Belin Supérieur
- SALHI M^{ED} B. In MESSACI-BELHOCINE N. (dir.).« Espace montagnard entre mutations et permanences», CRASC, p.p.11-50



- VILLENEUVE L. [S.D]. «Paysage, mythe et territorialité : Charlevoix au XIX^{ème} Siècle : pour une nouvelle approche du paysage, Presses de l'Université de Laval
- YESGUER H. (2008). «Les incidences du système de transport sur l'ouverture des zones rurales isolées. Le cas de la Kabylie (Algérie)», les Cahiers Scientifiques du Transport n° 54, p.p.125-146